
Objets, espaces et corps du chercheur

Éléments de réflexivité autour d'une recherche sur l'architecture carcérale

David Scheer



Édition électronique

URL : <https://journals.openedition.org/criminocorpus/3533>

DOI : 10.4000/criminocorpus.3533

ISSN : 2108-6907

Éditeur

Criminocorpus

Ce document vous est fourni par Université catholique de Louvain



Référence électronique

David Scheer, « Objets, espaces et corps du chercheur », *Criminocorpus* [En ligne], 8 | 2017, mis en ligne le 30 juin 2017, consulté le 08 octobre 2024. URL : <http://journals.openedition.org/criminocorpus/3533> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/criminocorpus.3533>

Ce document a été généré automatiquement le 16 février 2023.



Le texte seul est utilisable sous licence CC BY-NC-ND 4.0. Les autres éléments (illustrations, fichiers annexes importés) sont « Tous droits réservés », sauf mention contraire.

Objets, espaces et corps du chercheur

Éléments de réflexivité autour d'une recherche sur l'architecture carcérale

David Scheer

« Le sociologue est extérieur à son terrain d'enquête, il n'y participe pas. [...] Sa subjectivité doit s'effacer devant la réalité empirique sous ses yeux » (E. Freidberg, 1972)¹.

- 1 En total désaccord avec la citation en exergue, cette contribution revêt un statut tout particulier en voulant étudier l'intersubjectivité entre le chercheur et son terrain de recherche, à la fois comme objet de recherche et comme préoccupation méthodologique². Il s'agit d'une invitation à la réflexivité autour de pages choisies d'un journal de terrain de type ethnographique³ en prison. La pensée proposée dans ce texte offre au regard un positionnement singulier et ouvre à la réflexion plus que ne présente une analyse sociologique proprement dite. Si certains propos de ce texte peuvent apparaître comme a-scientifiques – le dévoilement des gestes et des malaises du chercheur s'éclipsant souvent lors du processus de rédaction –, ils se situent davantage en marge du processus analytique habituel. Il s'agit ici, comme le préconisait G. Devereux, d'« exploiter la subjectivité inhérente à toute observation [comme la] voie royale vers une objectivité authentique⁴ ». L'ensemble des faits relatés dans ce texte est issu d'une recherche scientifique rigoureuse dans le cadre d'une thèse de doctorat menée au sein d'établissements pénitentiaires.

Les réflexions d'ordre méthodologique de ce texte ont émergées lors d'une thèse de doctorat intitulée *Conceptions architecturales et pratiques spatiales en prison. De l'investissement à l'effritement, de la reproduction à la réappropriation* (Université Libre de Bruxelles, 2016) et dans laquelle les figurations des concepteurs de l'espace pénitentiaire bâti ainsi que les manières de l'habiter, professionnellement ou le temps de l'incarcération sont étudiées. Il s'est agi, dans ce travail doctoral, de se pencher sur des objets particuliers – le « déjà là » – de l'architecture carcérale pour tisser une série

de fils interprétatifs concernant les rationalités pénitentiaires qui produisent (et que produisent) les établissements destinés à la détention pénitentiaire. En d'autres termes, le bâti carcéral renseigne sur l'affaiblissement, le morcellement ou l'avènement de dialectiques de rationalités ou de registres de légitimation(s) de l'institution pénitentiaire contemporaine. Dans le cadre de cette recherche, des immersions de type ethnographique ont été menées au sein de trois établissements pénitentiaires en Belgique. Les observations fines de la banalité quotidienne au sein des zones de détention de ces prisons – pour un total dépassant les 2400 heures de présence dans les murs – ont été complétées par des entretiens semi-directifs avec les acteurs pénitentiaires et des discussions informelles consignées dans des journaux de terrains. À côté de ces établissements pénitentiaires qui constituent les terrains principaux de recherche, d'autres données ont contribué à l'élaboration de l'analyse : un terrain ethnographique secondaire d'un mois dans la plus vieille prison belge encore en fonction, l'analyse de projets pénitentiaires avortés, et le suivi du processus de conception d'une future prison. Des entretiens ont également été menés avec des membres du personnel de l'administration pénitentiaire (concernés, de près ou de loin, par les questions d'architecture carcérale), des architectes (de projets avortés, de prisons construites ou de prisons futures) et des professionnels jouant un rôle dans le processus de conception des bâtiments pénitentiaires dans les récents partenariats publics/privés (chefs d'entreprise, ouvriers, membres de jury de sélection, personnels de la régie des bâtiments...). Enfin, une plongée dans les entrailles documentaires a permis de réunir des archives et des documents de conception (cahiers des charges, procès-verbaux de réunions de conception, plans, contrats de partenariat, etc.).

- 2 J'aimerais, tant que possible, éviter deux écueils potentiels de la réflexivité méthodologique, aussi importante soit-elle. D'abord, je souhaiterais éluder le travers un peu narcissique que tout dévoilement de soi, de ses propres gestes, de ses émotions ou ses ressentis sur un terrain de recherche entraîne *de facto*. Pourtant, il apparaît que la réflexivité n'a de sens que si elle est profondément incarnée (avant d'être partagée)⁵ étant donné qu'elle interroge une « implication directe [du chercheur] à la première personne⁶ ». De plus, la révélation de ses propres questionnements éthico-méthodologiques ou de ses propres malaises sur le terrain de recherche – si elle dépasse la forme d'une divulgation narcissique ou nombriliste – doit servir à éclairer deux choses : à définir les conditions et le déroulement de la recherche et à offrir un éclairage sur l'objet de recherche lui-même⁷. En aucun cas (et c'est là qu'apparaît que le second écueil), je ne voudrais (ni ne prétendrais) établir un guide de bonnes pratiques, comme il peut en exister dans des manuels de méthodologie qualitative (qui, souvent prescrivent des « consignes » quant à la posture à adopter pour préserver la qualité d'une recherche, prônant régulièrement la neutralité, la distance et l'objectivité). Le texte suivant ne comporte que de très rares renvois à la littérature existante relative à la réflexivité méthodologique. Ce choix rédactionnel entend montrer que la réflexivité est toute localisée, particulière et singulière. Cette réflexion est donc à prendre comme un essai sur la démarche du chercheur et sur son rapport avec son terrain de recherche, en l'occurrence la prison.
- 3 Je sou mets à la lecture quelques éléments de mon expérience personnelle de « chercheur » en détention. Le propos sera scindé en deux temps : d'abord la méthode de recherche sera évoquée dans sa dimension réflexive – part la plus importante de ce texte – pour ensuite questionner le sens de la recherche – sous la forme d'un point de

vue décalé, en guise d'ouverture finale. Ces deux temps – le comment et le pourquoi – peuvent être analysés à travers un seul vocable : la démarche. La démarche comme art de se déplacer (sur ou au travers d'un terrain de recherche), d'un côté. La démarche comme processus et cheminement (de la recherche se faisant), de l'autre.

La démarche comme art de la marche

« Si la démarche scientifique requiert une distance analytique et une neutralité normative, les enquêtes réclament parfois un engagement en leur faveur » (Massicard, 2002)⁸.

- 4 Il s'agit d'évoquer une posture de recherche toute personnelle sur un terrain de recherche particulier, très prosaïquement et à travers quatre descriptions concrètes de situations de recherche vécues et qui m'ont posé question (sur l'instant, mais encore aujourd'hui). Ce sont des moments exceptionnels – des situations limites –, qui ne représentent pas toujours le quotidien de l'expérience ethnographique d'un chercheur en prison mais qui cristallisent, assurément, certains enjeux liés à ma présence en tant que chercheur dans ces lieux d'enfermement.
- 5 D'abord, il convient de préciser l'objectif des immersions ethnographiques en prison dans le cadre de cette recherche, la préparation et les premiers pas en détention. La recherche doctorale en question s'intéresse à l'architecture carcérale et le but était d'observer les espaces de quotidienneté ordinaire (le banal, les « impondérables de la vie sociale » ou la « vie authentique » dirait B. Malinowski⁹) et donc tant la vie des personnes détenues que le travail des professionnels. Pour effectuer ces observations, je m'étais brièvement préparé en imaginant un dispositif méthodologique. Je suis arrivé pour mon premier jour de terrain avec un guide d'entretien semi-directif, un tableau à remplir pour tenter d'objectiver l'occupation spatiale en fonction des différents moments de la journée, une volonté de recueillir un certain nombre de témoignages en prenant soin de conserver un équilibre entre détenus et professionnels pénitentiaires, etc. Tous ces outils et toutes ces aspirations ont volé en éclats au bout de quelques jours de terrain. Je n'avais pas toujours le temps d'effectuer un entretien complet ou les conditions n'étaient pas satisfaisantes pour enregistrer l'échange, le quotidien carcéral ne me permettait pas toujours d'accéder aux lieux désirés ou aux personnes convoitées, les pages de mon journal de terrain restaient parfois vides durant de longues journées, le partage d'un café bouleversait souvent l'observation minutieuse des circulations en détention, les discussions informelles remplaçaient régulièrement les entretiens semi-directifs, je passais du temps souvent avec les mêmes personnes en n'en rencontrant d'autres que sporadiquement... Le milieu et ses acteurs faisaient mon terrain de recherche davantage que je n'effectuais moi-même mon immersion ethnographique. Le dispositif méthodologique *a priori* ne convenait donc pas ; en tous les cas, cela ne me convenait pas. Cependant, j'ai poursuivi ma recherche et j'ai continué – je ne sais pas trop pourquoi, j'y reviendrai – à aller mener mes observations en prison. Et c'est sans doute derrière ce « je-ne-sais-pas-trop-pourquoi » que j'ai trouvé ma posture propre de chercheur en prison. Autant il m'est très simple d'exprimer pourquoi je travaille sur la prison : une histoire personnelle, une préoccupation sociétale, une volonté scientifique de comprendre, une aspiration militante¹⁰. Autant il m'est très difficile de verbaliser ce qui m'a fait « aimer » l'observation en prison. Le vocabulaire est ici utilisé à escient car

il y a quelque chose de cet ordre-là, de l'affinité qui dépasse un cadre strictement scientifique et utilitaire de récolte de données. Le fait d'avoir laissé tomber les premiers outils stratégiques d'observation, d'avoir renoncé à tout dispositif spécifique de rencontre tout en continuant à aller, presque tous les jours, dans la première prison que j'avais sélectionnée pour observer le quotidien carcéral m'a permis de me questionner, notamment en discutant avec d'autres chercheurs en prison¹¹, sur ma posture de recherche : une position toujours flottante, mouvante, muable.

- 6 Cette posture adoptée presque malgré moi était sans doute la seule supportable et finalement, celle qui, me semble-t-il, a assez bien fonctionné (en termes heuristiques). Cette posture a également nécessité du temps (pour trouver une place, pour observer ou pour comprendre) avec de longs moments fait des « petits riens » ; ce qui définit sans aucun doute toute démarche ethnographique. En deux mots, il s'est agi de me laisser porter par la détention : d'être là, de voir ce que les autres voient et surtout d'éviter le mythe de l'œil de Dieu ou le regard prétendument omniscient du chercheur. Celui-ci n'est finalement qu'un acteur parmi d'autres, mais un acteur différent. Comment ? En marchant et en profitant d'une liberté de mouvement que les autres acteurs n'ont pas en prison – je reviens à la notion qui m'intéresse dans ce texte : la « démarche ». Il m'importait d'insister et d'afficher cette différence ; notamment en me déplaçant d'un coin à l'autre de la prison, le cahier de terrain sous le bras. L'objet – le sacro-saint cahier de terrain – constitue véritablement l'identité de chercheur. Ce fétichisme était pour moi indispensable à ma présence dans les murs. D'un autre côté, il importe également de réduire la distance qui peut être perçue par les acteurs, et donc d'afficher une proximité et une disponibilité : en marchant vers, en marchant proche, en marchant rapidement pour se rapprocher, en diminuant l'allure pour rester près. Le fait d'être un intrus mobile dans un quotidien régulièrement cloisonné et face à des individus (professionnels ou détenus) fixés spatialement, permet progressivement de rejoindre les deux impératifs de l'immersion ethnographique en prison selon M. Nielsen : l'établissement de la confiance et le respect de la confidentialité professionnelle¹². Dans un travail de recherche sur un terrain d'observation, cette tension – être différent mais être proche – se configure différemment en fonction des personnalités et des contextes. En l'occurrence, j'ai été assimilé comme proche d'une classe populaire, et certains usages langagiers (tutoiement, usage de l'argot...), des manières d'être (poignées de mains ou usage de la bise, franchise affichée, distance par rapport à la hiérarchie...) ou mes goûts musicaux ont fait que l'identité que les acteurs de la détention me prêtaient m'éloignait considérablement de l'élite universitaire à laquelle j'aurais pu être assimilée. Cette identité particulière ne doit aucunement être considérée comme un gage de validité ou une voie privilégiée, mais seulement comme un expédient avec lequel il faut composer ; chaque identification, positionnement ou places assignées étant d'égale valeur à condition d'être auto-questionnés. En effet, le déroulement du terrain s'accompagne toujours d'une « véritable "construction sociale" de la personne de l'ethnographe qui naît des nombreuses attributions d'identité qu'il subit, et qu'il est certainement bien laborieux de vouloir maîtriser¹³ ». Si chaque chercheur compose avec son identité singulière (ou celle qu'il laisse percevoir) : sexe, âge, présentation, manière de s'exprimer, etc., cette identification particulière m'a aidé tout au long de mes terrains, bien que dans certains cas extrêmes, je me suis posé la question de savoir si mon rôle était bien compris, si mon statut d'« autre » était bien conservé. L'identité prêtée au chercheur échappe souvent à sa maîtrise¹⁴. La position du chercheur comme un observateur est ainsi toujours en balance.

Le téléphone

Je suis sur mon premier terrain depuis une quinzaine de jours. Suite à la saisie d'un chargeur de téléphone lors d'une fouille aléatoire de cellule, la hiérarchie pénitentiaire décide d'effectuer une fouille en profondeur. L'ensemble de la détention est gelé (aucune circulation, cellules bouclées). J'observe la fouille qui est effectuée par deux agents pénitentiaires du service technique accompagnés de deux détenus travailleurs. J'ai beaucoup suivi cette équipe les jours précédents. La fouille consiste à retirer tout ce qui est interdit (c'est-à-dire énormément de choses : bricolages, lampes en surplus, boîtes de rangements en carton...), et surtout à démonter l'ensemble des installations pour dénicher le téléphone portable. Les deux agents s'occupent de démanteler la cellule alors que les deux détenus travailleurs descendent les éléments confisqués au rez-de-chaussée. Au niveau de ce rez-de-chaussée, le détenu dont la cellule est actuellement fouillée est placé dans une cellule vide. L'un des détenus travailleurs en profite pour lui adresser quelques mots que je ne distingue pas. Lorsqu'il remonte, le détenu travailleur me fixe pendant de longues secondes ; je comprends qu'il désire me dire quelque chose sans pouvoir l'exprimer à haute voix. Lorsqu'il passe à mon niveau, il saisit mon journal de terrain qu'il dépose par terre. Il entre alors dans la cellule et empoigne une table de nuit qu'il s'empresse de me tendre. Encore une fois, son regard insistant m'intrigue. Il fixe sa main droite. En saisissant le meuble, je comprends très vite qu'il est primordial d'assurer une bonne préhension afin qu'un double fond (contenant certainement le téléphone portable) ne se dérobe pas. Je n'étais pas partie prenante au travail jusque-là, mais je descends le meuble et le pose délicatement au rez-de-chaussée. À travers le cachot, j'entends : « merci le Bruxellois ! » (alors que je n'ai jamais rencontré ce détenu). Quelques secondes plus tard, le second détenu travailleur descendra récupérer le téléphone. Jamais, pendant le reste de mon observation, nous ne reparlerons de cet événement.

- 7 Ai-je été trop loin ? M'a-t-on attribué le bon rôle ? Ai-je été manipulé ? Était-ce également un test de confiance ? Que pouvais-je faire d'autre ? Ce sont des questions que je me suis posées... et qui traversent, me semble-t-il, tout travail de recherche empirique (principalement sur des terrains sensibles), dans des mesures diverses. Si les réponses apportées à celles-ci sur l'instant relève davantage du bricolage¹⁵ et du « faire avec », la démarche réflexive permet des ajustements constants sur le terrain de recherche. Mais plus encore, la pratique réflexive constitue alors une condition de professionnalisation du chercheur, comme le rappelle Ph. Perrenoud : « Un raisonnement professionnel n'est pas assimilable à une suite de syllogismes, il fait appel à une forme d'intuition, de création, de bricolage, à partir de la science, mais aussi de l'expérience et de l'expertise du praticien¹⁶ ».
- 8 Quoi qu'il en soit, il apparaît nécessaire de faire confiance aux acteurs et à leur discernement. Marcher en regardant les personnes dans les yeux, marcher en affichant sa discrétion, et sa volonté de respecter les intimités de chacun. Marcher en croyant en la potentialité des acteurs à nous percevoir comme un acteur « autre » dans la détention (cf. *supra*). Après, écouter les propos en les créditant (même le mensonge avéré est alors considéré comme une vérité car il est révélateur pour la personne qui le produit). Cette posture et cette démarche de recherche nécessitent évidemment une bonne présentation de soi et de son rôle de chercheur pour dissiper les ambiguïtés. Enfin, il s'agit d'établir les conditions d'une bonne socialisation avec les acteurs en présence (déjà permise par l'image de soi, parfois). En l'occurrence, j'ai notamment privilégié les discussions informelles aux entretiens¹⁷. Marcher aux côtés de, marcher le long d'un couloir, se tenir debout dans un encadrement de porte. Il est nécessaire parfois, de voguer entre quelques identités propres : par exemple, être naïf sans être

imbécile, ou être curieux sans être intrusif. Plus encore, il est essentiel de profiter des espaces interstitiels¹⁸ : les zones d'attente ou de déplacements tels que les couloirs et les sas, ou les zones d'intimité dans lesquelles on finit par pénétrer (cellules, bureaux, fumoir...).

- 9 L'espace devient donc, en quelque sorte, le terrain de jeu de l'ethnographe. De la cellule au bureau des agents pénitentiaires, de la zone d'accueil aux cachots, du service technique au bureau des intervenants psycho-sociaux, le chercheur a régulièrement le choix de ses propres déplacements et n'est conditionné par les procédures et les contraintes du système que dans une mesure relative¹⁹. Le chercheur offre alors des points de vue singuliers sur la prison : stagner le long d'un anneau de circulation où l'arrêt est normalement interdit, observer une promenade tant parmi les détenus que depuis le poste de surveillance surélevé, discuter avec un détenu en cellule et entendre discuter de son cas lors d'une réunion de direction... Très concrètement en se focalisant sur les bougements et la démarche du chercheur sur le terrain, nous pouvons retracer les manières de se placer et de se déplacer, de rester et de circuler dans la détention. En référence à l'étymologie de verbes, je « circulais » plutôt que je me « déplaçais ». En effet, le terme « circuler » renvoie au fait de se mouvoir dans un circuit fermé, par allers/retours ; « se déplacer » indiquant quant à lui un changement de place ou le fait de quitter sa place. Ma « place » ; est-ce que je l'ai toujours gardée ? C'est une question que de nombreux chercheurs se posent face à leur terrain ou face aux acteurs qu'ils « étudient ». Dans l'extrait d'observation ci-dessous, ce malaise lié au positionnement est manifeste. Les acteurs savent que j'ai passé plusieurs mois dans d'autres prisons et je ne peux plus jouer la carte de la naïveté. La virginité comme outil²⁰ se tarit progressivement au fil du temps de l'observation au profit d'une autre ressource : la connaissance. Une ressource qui m'a, dans ce cas, franchement embarrassée.

Demande d'avis

Un détenu réputé et classé « dangereux » est sur le point d'arriver depuis la zone d'accueil pour être incarcéré à l'aile 3. Les trois agents de l'aile reçoivent deux agents en renfort. J'observe le travail de ces cinq agents pénitentiaires. Ils discutent, non sans véhémence, du régime de détention de la prison qui a ouvert il y a quelques semaines seulement. Dans l'attente, quelques blagues de mauvais goût sont partagées. Le détenu arrive enfin, escorté par des agents de la zone d'accueil. La mise en cellule se passe sans accrocs. Quelques minutes plus tard, le détenu utilise le dispositif d'appel et entre en communication avec les agents pour diverses demandes : papiers wc, horaires des promenades, etc. L'une des agentes arrivées en renfort s'énerve et se rend devant la cellule du détenu. Elle le rabroue violemment : « t'es pas à l'hôtel, ici on va t'apprendre à fermer ta gueule ! ». Le détenu ne s'énerve pas, mais demande des explications aux autres agents (via l'interphonie) en refusant de parler directement avec l'agente. Celle-ci en vient à l'insulter et menace de rentrer dans la cellule pour lui faire comprendre « qui est le chef ». Les autres agents tentent de calmer leur collègue et la tirent, presque de force, jusqu'au bureau. [...] Quelques heures plus tard, les agents sont retournés à leur poste. Je reste à l'aile 3 afin d'observer le travail normal des trois agents pénitentiaires. Ils discutent intensément du comportement de l'agente en se demandant s'ils doivent prévenir leur hiérarchie. Ils m'expliquent qu'ils ne sont pas en faveur d'une délation, mais qu'un tel comportement risque de mettre tous les agents en danger, eux en premier lieu. Je pense (mais c'est une réflexion que j'ai a posteriori) que ce que je laisse voir sans le dire – à savoir, que je trouve aussi que l'agente a été trop loin – pousse les agents à prévenir la hiérarchie. [...] Le lendemain, alors que j'erre sur l'aile 2, un directeur me demande de le suivre. Nous nous rendons dans un bureau où nous attendent les trois agents de la veille ainsi qu'un gradé pénitentiaire. Celui-ci prend la parole : « On m'a dit que vous étiez présent lors de

l'incident d'hier, à propos de Madame X et de Monsieur Y ». Il poursuit en me demandant, à moi « qui connaît maintenant bien la prison », ce que je pense du comportement de l'agente. Avec toutes les précautions d'usage et en rappelant mon rôle dans l'établissement, je me contente de renvoyer la balle aux agents qui étaient présents en « validant » (malgré moi, parce que je ne les contredit pas) la version des agents. Ce n'est que lorsque le directeur me demande : « Tu ferais quoi ? » que je refuse totalement de répondre et demande à quitter la pièce.

- 10 Le rôle que l'on m'attribuait à ce moment-là était très inconfortable. Cela m'a amené à me poser des questions sur le message que je laissais transparaître par ma simple présence. Est-ce que l'agente a agi de cette manière pour me prouver qu'elle pouvait endosser son rôle d'agent de surveillance alors que j'avais assisté au partage de blagues machistes ? Est-ce mon consentement par le silence qui a poussé les agents à avertir la hiérarchie ? Pourquoi ai-je été pris à témoin ? Lequel des acteurs désirait que j'asseye sa légitimité ? On me demandait maintenant mon avis. Avec le chef d'établissement, j'étais le plus ancien individu à entrer quotidiennement dans cette prison puisque j'étais présent sur le chantier un mois avant l'ouverture et l'arrivée des premiers détenus. Manifestement, il m'était désormais impossible de me réfugier derrière une posture de chercheur naïf. Ici encore, le fait de redéfinir le cadre de la présence du chercheur sur un terrain, de (re)clarifier le travail de recherche et d'observation et de poursuivre le travail réflexif chemin se faisant constitue un pan fondamental du travail de terrain. Mais peut-être était-il également temps de mettre fin à un terrain qui devenait trop engageant (*cf. infra*) ?
- 11 Revenons sur les déplacements du chercheur dans l'espace carcéral. En prison, les moments d'arrêt sont nombreux et chronophages : arrêts en attente d'une ouverture d'une grille, discussion au milieu d'un couloir (là où l'on ne s'arrête pas habituellement) ... En général, les premières rencontres avec les usagers avaient lieu sur une zone très particulière : le pas des portes. Les agents étant dans leurs bureaux ou dans le fumoir, ou les détenus étant en cellule. Je me plaçais naturellement dans l'encadrement de la porte pour me présenter et discuter quelques minutes. Je ne franchissais la porte que si j'y étais explicitement invité. Progressivement, j'ai pénétré ces zones plus intimes et personnelles où les discussions (dans leur contenu, leur intensité et leur personnalisation) se transmutent. La porte du bureau ou de la cellule se refermait alors, protégeant nos échanges. Et c'est précisément là que peuvent apparaître des tensions. Lorsque le chercheur accède (et cela contribue à son identité de personne « autre ») de manière indifférenciée à différents espaces auxquels personne n'a accès conjointement (tant à la cellule qu'à la réunion de la direction, au fumoir du personnel qu'à la cour de promenade des détenus). L'altérité du chercheur peut alors devenir suspecte ou, en tous les cas, mal comprise car singulière et inhabituelle.

Tarte aux phalanges

Suite à un entretien en cellule, un détenu me propose une part de tarte qu'il a cuisinée en prévision de ma venue. J'accepte. Nous partageons donc ce dessert lorsque l'agent en charge de la section ouvre les portes de cellules en vue des activités (cellules portes ouvertes). En nous voyant, il lance : « Alors, on passe du bon temps ! » avant de continuer son parcours. Deux autres détenus, passant devant la porte, s'invitent et nous continuons de discuter, à quatre. La discussion dure environ 30 minutes et l'agent pénitentiaire passe régulièrement devant la porte de cellule, en y jetant des regards à la fois discrets mais insistants. [...] Je prends congé des détenus en les remerciant. Je sors de cellule et m'avance vers l'agent pour le prévenir que je quitte la section. Ses paroles devançant les miennes et il s'adresse à moi : « Tu ne dois jamais accepter de nourriture de la part de ces gens-là. S'ils sont

ici ce n'est pas pour rien. Ils vont t'empoisonner... Tu ne sais pas ce que tu risques, ici ». Il continue son « sermon » en haussant progressivement la voix. Des détenus observent de loin, d'autres sortent de cellules, d'autres encore se regroupent autour de nous. Je tente de désamorcer la situation par l'humour en rappelant à l'agent que j'avais accepté un café de la part de son collègue quelques heures plus tôt et que je risquais tout autant de me faire empoisonner par l'un des siens. [...] Quelques minutes plus tard, je suis appelé par le chef de quartier qui m'explique qu'il me convoque « pour la forme » afin de ne pas « déforcer la réputation » de son agent. Il me rappelle quand même que je suis seul responsable de ce que j'accepte ou non de la part des détenus, contrairement aux agents pénitentiaires qui sont soumis à un règlement. [...] Le jour même, je sors de la prison vers 16h. L'agent avec qui j'avais eu un échange teinté de reproches et d'humour maladroit m'attend sur la zone de stationnement (il avait terminé son service à 14h). De manière claire, il désire en découdre...

- 12 Le plus étonnant dans cette anecdote de terrain est sans doute le fait que l'altercation (verbale puis physique) sur la zone de stationnement a, semble-t-il, permis des relations cordiales par la suite entre cet agent et moi. Une prise de becs le long du mur d'enceinte, à l'extérieur de l'établissement, loin des regards des collègues ou des détenus, a totalement désamorcé une situation beaucoup plus conflictuelle à l'intérieur des murs. Selon un collègue proche de cet agent, j'avais montré que les codes partagés par ce corps professionnel (afficher un aplomb en public, régler les différends loin des regards, faire preuve de virilité...) m'étaient connus et que j'étais capable de les assimiler. Néanmoins, ce moment d'observation fait montre d'une altérité mal comprise, précisément parce que la présence du chercheur constitue une dissemblance totale avec le terrain dans sa quotidienneté. En effet, dans une énorme majorité des cas et d'autant plus dans le milieu cloisonné de la prison, le chercheur est un intrus sur un terrain qui ne l'incluait pas auparavant. La tension entre engagement et distanciation, entre proximité et étrangeté se joue alors pleinement dans des immersions ethnographiques engageantes et confrontantes.
- 13 La spontanéité qui guidait toute mon observation (et qui peut être considérée comme une forme d'abandon face à l'institution) m'a fait basculer entre des moments d'errance (qui attirent parfois la curiosité) et une installation entre les murs (qui met à l'aise). Régulièrement, je voyageais le long des couloirs de section, j'accompagnais un surveillant lors de sa ronde ou un détenu lors de son travail de nettoyage... Progressivement, j'étais invité pour prendre le café en cellule, je participais aux pauses cigarettes des professionnels. La salutation lointaine, d'un signe de tête, s'est progressivement muée en de franches poignées de main, voire en une utilisation de la bise. C'est dans ces conditions que j'ai pu et que j'ai su avoir accès à nombre d'informations sensibles et (inter)personnelles... Mais outre ces données qui m'ont été partagées, ma simple présence ethnographique entre les murs a révélé quelques résultats de recherche intéressants ; le corps du chercheur étant heuristique en soi. Entre autres exemples, le fait de rester enfermé plusieurs heures dans une cellule (refermée par erreur) avec un détenu laisse poindre la sensation de l'oubli longuement décrite par les personnes incarcérées, le fait d'être invité à goûter l'alcool artisanal des détenus amène à vivre la subversion et les modes de résistances à la privation, la fatigue et l'irritation accumulées lors des nombreuses attentes dans des sas ou devant des grilles donnent au chercheur un aperçu du quotidien carcéral, les ongles noirs ou la digestion difficile des repas pénitentiaires baignent le corps du chercheur dans une réalité matérielle qui est l'objet même de sa recherche : la prison.

- 14 Enfin, après plusieurs mois passés à errer et s'installer, vient le moment de quitter le terrain, de faire ses derniers pas. Malgré ce qu'il a appris dans les manuels méthodologiques ou sur les bancs de l'université – principe de saturation des données, faisabilité temporelle, organisation d'un calendrier de recherche... –, le chercheur est parfois désarmé lorsqu'il quitte un terrain qu'il a parcouru pendant plusieurs semaines, mois ou années. Pour ma part, la sortie du terrain a toujours été extrêmement frustrante, mais aussi bienvenue, lorsque le chercheur commence (peut-être trop) à faire corps avec son terrain de recherche (*cf. supra*).

Bizutage de sortie

Lors de ma dernière journée de terrain, quelques agents pénitentiaires ont décidé, comme il en est coutume pour les agents partants en mutation ou en retraite, de me bizuter. Sorte de baptême de sortie d'un établissement pénitentiaire...

Peu après le repas de midi, la vie en détention reprend son cours : les agents regagnent leurs sections et les premiers détenus travailleurs sortent de leurs cellules pour retrouver leurs postes. [...] Le cachot de l'aile C est ouvert et quatre agents – deux autres les rejoindront – m'attrapent pour m'y enfermer. Très vite, mes bras sont maîtrisés et mon journal de terrain tombe par terre. Il ne me reste que les jambes pour repousser cet assaut. Celles-ci, en appui contre l'encadrement de la porte, me servent à empêcher les agents de me faire passer le chambranle de la cellule 95. Plus aucune partie de mon corps ne touche le sol. [...] Les agents me déposent dans le cachot. Je me retourne, la porte se ferme. La scène n'a certainement duré que quelques minutes, mais je suis fatigué et engourdi. Mes mains tremblent. Mais je suis conscient que cela ne relève que du jeu... J'entends rigoler derrière la porte. Aucun moyen d'entendre ou de voir quoi que ce soit. Le guichet s'ouvre. À travers l'épaisse vitre de plexiglass, j'entrevois le visage de l'agent. Mon premier réflexe : contrer cette aptitude à sens unique. Je place donc le matelas en mousse déchiré et poisseux contre la porte. [...]

Plusieurs minutes plus tard, le second guichet – celui qui est utilisé pour le passage de nourriture – s'ouvre et le matelas est repoussé. Trop tard pour attraper la main de l'agent. J'entends la directrice rigoler alors que le judas s'ouvre à nouveau. Elle s'adresse à ses agents : « Non, vous n'avez pas fait ça... ! ». La porte s'ouvre, je reste quelques secondes dans le cachot avant de sortir. J'hésite. [...]

- 15 Plus tard dans la journée, peu avant le changement d'équipes, je me sens de nouveau encerclé. J'ai vu juste : plusieurs agents me bloquent contre une grille. Ils m'attrapent les bras et une jambe. Puis l'autre. Mes tentatives afin de me libérer étant vaines, je me recroqueville et tente de les empêcher de me déplacer. Le bras gauche dans le dos, je sens mon épaule fragile sous la clef de bras d'un agent. Ma tête heurte la grille. De nouveau, le manque de contact avec le sol me perturbe et déséquilibre mes sens. J'entends deux détenus crier : « Allez, montre-leur ta force ! Défends-toi ! ». Lorsque je tente d'extirper ma tête, un agent me tamponne le cachet de la prison sur le front – ce cachet est imbibé d'encre destinée à la prise d'empreintes digitales. Bizarrement, le sceau de la prison sur le visage, je pense au concept de stigmatisation. Mes quelques connaissances sociologiques ne me seront d'aucune aide dans cette situation... Après quelques démêlés, je suis menotté et placé au sein d'une cage à roulettes. Le bracelet gauche me serre fortement le poignet. Dans cette cage métallique (habituellement destinée au transport du linge), je suis baladé dans la prison jusque dans un bureau de la direction...
- 16 Effectuer un terrain de recherche ethnographique passe *a fortiori* par un partage du temps et de l'espace. Progressivement, les liens s'intensifient, les positionnements sont tiraillés, les rôles se confondent parfois, les places de chacun se redéfinissent... Sans apporter de réponse précise, ce dernier « incident critique », qui marque la fin d'une période d'observation longue en prison, permet de se questionner – encore – sur

l'implication nécessaire et la difficile neutralité du chercheur sur son terrain de recherche. « Si une mise en retrait – le temps de la réflexivité –, une pause – le temps de l'analyse –, voire une rupture – un changement d'objet, une fin de carrière – semblent parfois nécessaires, les chercheurs entretiennent régulièrement la flamme de leurs amours : ils continuent d'étudier les mêmes objets de recherche (sous des angles ou des approches parfois variées), ils multiplient les thématiques plutôt qu'ils n'en changent, ils retournent sur leurs terrains²¹... ».

Ouverture et décalage : la démarche comme art de la recherche

« Le chercheur continue de suivre son idée fixe – fût-elle informulée –, s'abandonnant à sa passion prédominante dans une course sans fin qu'il aura peut-être raison de nommer une méthode » (G. Didi-Huberman, 1998)²².

- 17 En guise d'ouverture à la réflexion, j'aimerais opérer un glissement du concret du travail de recherche vers un questionnement fondamental mais pourtant inextricable des aspects prosaïques du travail de recherche ethnographique. En proposant ici une réflexivité plus « essentielle » (au sens propre du terme : renvoyant à la nature fondamentale), il s'agira de discuter du sens de la recherche : pourquoi faire cela ; pourquoi le faire comme cela ? La question du pourquoi permet d'interroger la conscience morale ou l'objectif politique trop souvent masqué qui est à l'origine (et qui parfois guide) d'une recherche en sciences humaines. Mais il s'agit également de dépasser cette justification qui vise régulièrement à dire du chercheur criminologue ou sociologue qu'il est « défenseur des dominés », la « voix des sans-voix » ou le « porte-parole des acteurs faibles »²³. Au delà de cet engagement, ou à côté de celui-ci, il semble y avoir quelque chose de plus instinctif (pour reprendre un terme animal) ; on appellerait peut-être cela l'intuition. Or, la question du comment permet de questionner la tension entre l'importance de l'intuition et la rigueur scientifique qui me semble baliser l'ensemble d'un travail de recherche ; mais il semble aussi que la démarche (le comment) renseigne également sur le pourquoi (ou en tout cas sur le processus). Lorsque l'on me demande pourquoi je fais de la recherche, je ne sais jamais quoi répondre. Il y a en effet le pourquoi : le parcours qui mène à cela, l'origine ; et ça, tout chercheur peut tenter de le retracer. Et il y a le pour quoi, dans quel but, à quoi cela va-t-il servir... Ce à quoi je réponds régulièrement (à défaut de trouver une réponse satisfaisante) : à rien ! Pour terminer, un lien avec la démarche artistique permet de nourrir une réflexion sur l'(in)utilité de la recherche et la quête de sens. On dit que l'on « fait » de la recherche ; on ne dit pas que l'on « crée » de la recherche. Le chercheur est-il artisan ou artiste ? Tous les deux travaillent la matière²⁴. Le premier à visée utile et fonctionnelle, l'autre peut-être pas. Le premier est souvent anonyme, alors que (en général) l'artiste marque l'œuvre de son nom ou pseudonyme.
- 18 « Qu'a-t-il voulu dire par là ? », se demande-t-on souvent devant une œuvre. L'artiste peut rester vague et l'œuvre rester sujette à interprétation – interprétation qui plaira ou non à l'artiste ; qui rejoindra ou non ses considérations et ses sensibilités. Le chercheur peut-il ainsi garder le processus de création pour lui, ne pas ouvrir son atelier et ne pas déceler les ficelles et les motivations qui le poussent dans son travail ?

Prenons l'image des artistes qui nous ouvrent ainsi leur atelier (souvent de gré, parfois de force), qui laissent entrer un journaliste, voire des amateurs d'art ou des acheteurs dans l'antre qui abrite leur processus de création, une part de leur démarche. Souvent, cette entrée sur le terrain de l'artiste ne nous renseigne pas (ou très peu) sur la technique utilisée ; et ce n'est d'ailleurs pas ce qui nous intéresse. Il paraît intéressant – même si la question de la mise en lumière du processus et du fait de savoir si c'est à l'artiste ou au chercheur de devoir commenter son propre atelier – de comprendre ce qui entoure l'œuvre (ou la recherche) : l'enveloppe, le geste, l'état d'esprit...

BIBLIOGRAPHIE

- ADAM Christophe, « L'asocialité des sciences sociales expertes », *Tracés*, 2009, n°9, p. 111-121.
- CACCAVO Marco, « Quelle est la démarche et le processus de création artistique ? Pourquoi crée-t-on ? », intervention orale, Fondation Carzou de Manosque (France), 15 mars 2013.
- CEFAÏ Daniel, « *Que es la etnographía ? Debates contemporáneos* », *Persona y sociedad*, 2013, n°27, vol. 1, p. 101-120.
- CLAES Bart, SCHEER David, « Ethnographes en prison. Une réflexion sur deux postures de recherche », intervention orale, Séminaire « Expériences pénales » du CRID&P (Centre de recherche interdisciplinaire sur la déviance et la pénalité), Louvain-La-Neuve, 17 février 2012.
- COHEN Stanley, *Intellectual scepticism and political commitment; the case of radical criminology*, Amsterdam, Bongers Institute, 1990.
- DEVEREUX George, *De l'angoisse à la méthode dans les sciences du comportement*, Paris, Flammarion, 1980.
- DIDI-HUBERMAN George, *Phasmes. Essai sur l'apparition*, Paris, Éditions de Minuit, 1998.
- FREIDBERG Erhard, « L'analyse sociologique des organisations », *Pour*, 1972, cahier 28.
- GHASARIAN Christian, *De l'ethnographie à l'anthropologie réflexive. Nouveaux terrains, nouvelles pratiques, nouveaux enjeux*, Paris, Armand Colin, 2004.
- JASPART Alice, *L'enfermement des mineurs poursuivis par la justice. Ethnographie de trois institutions de la Communauté française*, Thèse de doctorat, Bruxelles, Université Libre de Bruxelles, Faculté de Droit et de Criminologie, 2010.
- LIEBLING Alison, STANKO Betsy, « Allegiance and Ambivalence: Some Dilemmas in Researching Disorder and Violence », *British Journal of Criminology*, n°41, 2001, p. 421-430.
- MAHIEU Valentine, SCHEER David, « "Faire du terrain", les places du chercheur en action » in DE MAN Caroline, JASPART Alice, JONCKHEERE Alexia, ROSSI Catherine, STRIMELLE Véronique, VANHAMME Françoise (dir.), « *Justice !* ». *Chercheurs en zones troubles*, Montréal, Érudit : <http://retro.erudit.org/livre/justice/2017/index.htm>
- MAHIEU Valentine, SCHEER David, SMEETS Sybille, « Les ressources du chercheur dans son métier » in DE MAN Caroline, JASPART Alice, JONCKHEERE Alexia, ROSSI Catherine, STRIMELLE Véronique, VANHAMME

Françoise (dir.), « Justice ! ». *Chercheurs en zones troubles*, Montréal, Érudit : <http://retro.erudit.org/livre/justice/2017/index.htm>

MALINOWSKI Bronislaw, *Les argonautes du Pacifique occidental*, Paris, Gallimard, 1922.

MASSICARD Elise, « Être pris dans le mouvement. Savoir et engagement sur le terrain. Partie 1 », *Cultures et Conflits*, n°47, 2002, p. 117-143.

NIELSEN Malene Molding, « Pains and Possibilities in Prison: On the Use of Emotions and Positioning in Ethnographic Research », *Acta Sociologica*, n°53, 2010, p. 307-321.

PEREC George, *Espèce d'espaces*, Paris, Galilée, 1974.

PERRENOUD Philippe, « Adosser la pratique réflexive aux sciences sociales, condition de la professionnalisation », *Éducation permanente*, n°160, 2004, p. 35-60.

QUIRION Bastien, « Criminologie critique », *Criminologie.com. Dictionnaire de criminologie en ligne*, 2016. URL : <http://www.criminologie.com/article/criminologie-critique>

SCHEER David, *Conceptions architecturales et pratiques spatiales en prison. De l'investissement à l'effritement, de la reproduction à la réappropriation*, Thèse de doctorat, Bruxelles, Université Libre de Bruxelles, Faculté de Droit et de Criminologie, 2016.

SCHINZ Olivier, « Pourquoi les ethnologues s'établissent en enfer ? Maîtrise de soi, maîtrise de son terrain », *Ethnographies.org*, 2002, n°1. URL : <http://www.ethnographies.org/2002/Schinz.html>

VAN SWAANINGEN René, « Vingt ans de "Déviance et Société" sous l'angle de la criminologie critique », *Déviance et Société*, 1997, vol. 21, n°1, p. 57-76.

NOTES

1. Erhard Freidberg, « L'analyse sociologique des organisations », *Pour*, 1972, cahier 28, p. 10.
2. L'auteur tient à remercier chaleureusement Caroline Touraut, Claire De Galemebert et Anaïs Henneguelle pour leurs regards bienveillants sur un texte peut-être radical il est vrai, mais dont la confrontation à la lecture est parfois difficile et engageante tant le propos participe du dévoilement du chercheur et de sa démarche. Si leurs remarques, toujours constructives, ont permis de clarifier ce texte, elles ont surtout contribué à la réflexivité permanente dans un métier où le questionnement prime sur les réponses.
3. Sur l'usage du qualificatif « ethnographique », voir : Christian Ghasarian, *De l'ethnographie à l'anthropologie réflexive. Nouveaux terrains, nouvelles pratiques, nouveaux enjeux*, Paris, Armand Colin, 2004.
4. George Devereux, *De l'angoisse à la méthode dans les sciences du comportement*, Paris, Flammarion, 1980, p. 16.
5. À ce titre, le lecteur excusera, je l'espère, l'usage intensif de la première personne du singulier.
6. Daniel Cefaï, « Que es la etnografía ? Debates contemporáneos », *Persona y sociedad*, 2013, n°27, vol. 1, p. 101.
7. Voir également : Christophe Adam, « L'asocialité des sciences sociales expertes », *Tracés*, 2009, n°9, p. 111-121.
8. Elise Massicard, « Être pris dans le mouvement. Savoir et engagement sur le terrain. Partie 1 », *Cultures et Conflits*, n°47, 2002, p. 117.
9. Bronislaw Malinowski, *Les argonautes du Pacifique occidental*, Paris, Gallimard, 1922

10. Certains auteurs évoquent cependant une « mission morale » qui doit se déconnecter de ses allégeances politiques et idéologiques lors du travail de recherche. Voir : Alison Liebling et Betsy Stanko, « Allegiance and Ambivalence: Some Dilemmas in Researching Disorder and Violence », *British Journal of Criminology*, n°41, 2001, p. 421-430. Sans totalement contredire ces propos, ce texte s'insère comme une tentative d'alliance réflexive à l'interface entre ses propres convictions (politiques ou idéologiques) et les exigences d'un travail scientifique rigoureux.
11. Bart Claes, David Scheer, « Ethnographes en prison. Une réflexion sur deux postures de recherche », intervention orale, Séminaire « Expériences pénales » du CRID&P (Centre de recherche interdisciplinaire sur la déviance et la pénalité), Louvain-La-Neuve, 17 février 2012.
12. Malene Molding Nielsen, « Pains and Possibilities in Prison: On the Use of Emotions and Positioning in Ethnographic Research », *Acta Sociologica*, n°53, 2010, p. 307-321.
13. Olivier Schinz, « Pourquoi les ethnologues s'établissent en enfer ? Maîtrise de soi, maîtrise de son terrain », *Ethnographies.org*, n°1, 2002, en ligne : <http://www.ethnographiques.org/2002/Schinz>
14. *Ibidem*.
15. Sur la notion de « bricolage méthodologique », voire également : Valentine Mahieu, David Scheer, Sybille Smeets, « Les ressources du chercheur dans son métier » in Caroline De Man et al. (dir.), « Justice ! ». *Chercheurs en zones troubles*, Montréal, Érudit : <http://retro.erudit.org/livre/justice/2017/index.htm>
16. Philippe Perrenoud, « Adosser la pratique réflexive aux sciences sociales, condition de la professionnalisation », *Éducation permanente*, n°160, 2004, p. 35.
17. Si, au total, plus de 200 entretiens ont été enregistrés (dans les trois établissements, respectivement 86, 59 et 71 entretiens), un nombre bien plus important de discussions informelles ont été consignées dans le journal de terrain. De plus, plus des deux-tiers de ces entretiens enregistrés ont portés sur des éléments spécifiques (qui ont émergés au fil du travail de terrain) et non sur l'entièreté de la grille d'entretien semi-directive préparée en amont.
18. Pour reprendre ici un terme utilisé par Alice Jaspart (*L'enfermement des mineurs poursuivis par la justice. Ethnographie de trois institutions de la Communauté française*, Thèse de doctorat, Bruxelles, Université Libre de Bruxelles, Faculté de Droit et de Criminologie, 2010).
19. Les déplacements du chercheur restent néanmoins conditionnés par la présence des sas, des dispositifs de sécurité, des instants de bouclage, etc. Cette spécificité de la recherche ethnographique en prison n'empêche pourtant pas le chercheur d'accéder à des espaces dans lesquels les acteurs de la détention n'accèdent presque jamais conjointement. Il est à noter que cette liberté de mouvements a fait l'objet, dans le cas précis de cette recherche, d'une période de négociation importante (tant avec l'administration pénitentiaire qu'avec les directions d'établissement, puis dans le quotidien du travail de recherche avec les professionnels de surveillance).
20. Sur ce point, et principalement sur la « virginité » comme condition idéale à la recherche ethnographique et sa supposée opposition avec « l'expérience » de recherche, voir : Valentine Mahieu, David Scheer, « "Faire du terrain", les places du chercheur en action » in Caroline De Man et al. (dir.), « Justice ! ». *Chercheurs en zones troubles*, Montréal, Érudit : <http://retro.erudit.org/livre/justice/2017/index.htm>
21. Valentine Mahieu, David Scheer, « "Faire du terrain", les places du chercheur en action » in Caroline De Man et al. (dir.), « Justice ! ». *Chercheurs en zones troubles*, Montréal, p. 71. Érudit : <http://retro.erudit.org/livre/justice/2017/index.htm>
22. George Didi-Huberman, *Phasmes. Essai sur l'apparition*, Paris, Éditions de Minuit, 1998, p. 9.

23. À ce sujet, voir notamment : Stanley Cohen, *Intellectual scepticism and political commitment ; the case of radical criminology*, Amsterdam, Bongor Institute, 1990 ; René Van Swaaningen, « Vingt ans de “Déviance et Société” sous l’angle de la criminologie critique », *Déviance et Société*, 1997, vol. 21, n°1, p. 57-76 ; Bastien Quirion, « Criminologie critique », *Criminologie.com. Dictionnaire de criminologie en ligne*, 2016.

24. Marco Caccavo, « Quelle est la démarche et le processus de création artistique ? Pourquoi créé-t-on ? », intervention orale, Fondation Carzou de Manosque (France), 15 mars 2013.

RÉSUMÉS

Au travers de propos très subjectifs – le parcours d’un chercheur ethnographe en prison –, cet article à la fois méthodologique et épistémologique propose de traverser la notion de « démarche » en deux temps. La démarche comme art de se déplacer, d’un côté, en faisant référence à une posture ethnographique particulière et à des questionnements méthodologiques et éthiques d’un chercheur sur son terrain de recherche. La démarche comme processus et cheminement, de l’autre, où sera abordé la question du sens de la recherche et de la démarche scientifique.

Through very subjective extracts of my field journal and the journey of an ethnographer in prison, this methodological and epistemological article proposes to analyze the notion of "approach" ("démarche" in French) in two steps. The approach as an art of moving, on one side; referring to a particular ethnographic posture and to methodological and ethical questions from a researcher on his fieldwork. The approach as a cognitive process, on the other side; where will be discussed the meaning of the research and the scientific method.

INDEX

Mots-clés : méthodologie, ethnographie, sociologie carcérale, réflexivité

Keywords : methodology, ethnography, prison Sociology, reflexivity

AUTEUR

DAVID SCHEER

David Scheer. Docteur en Criminologie. Chercheur au Centre de Recherches Criminologiques de l’Université Libre de Bruxelles. Chercheur au Centre lillois d’Études et de Recherches Sociologiques. Thèmes de recherche : sociologie carcérale, architecture pénitentiaire, prison et radicalisation. Principales publications : « La prison de murs troués... Essai d’analyse d’une microarchitecture carcérale de l’embrasure » (*Champ pénal*, vol. XI, 2014), « Jeunes incarcérés en cellules individuelles. De la totalitarisation de l’expérience à l’utopie disciplinaire ? » (*Déviance et Société*, vol. 38, n°2, 2014, p. 157-180), « Le paradoxe de la modernisation carcérale. Ambivalence du bâti et de ses usages au sein de deux prisons belges » (*Cultures et Conflits*, n°90, 2013, p. 95-116).